

L'association Bretagne vivante contrainte de se séparer de neuf salariés à cause de baisses de subventions

21 décembre 2016

L'association de protection de la nature Bretagne vivante va se séparer de neuf salariés début 2017 à cause de baisses de subventions, a-t-elle indiqué dans un communiqué publié mardi 20 décembre.

« Pour Bretagne Vivante et la protection de la nature en Bretagne, l'année se termine mal. Comme un peu partout en France, les financements publics dédiés à la nature et aux actions des associations sont en forte diminution, précise l'association. Des dégâts humains et une atteinte à l'action associative et citoyenne, avec des conséquences sur la connaissance, la protection et la valorisation de la nature en Bretagne. »

« Aujourd'hui, la situation financière de Bretagne Vivante est très tendue, du fait de baisses ou de suppressions de financements de la part de différents partenaires historiques dont les Conseils départementaux et plus particulièrement le Conseil Départemental du Morbihan, poursuit l'association. L'association vient de mettre en place un plan de sauvegarde de l'emploi prévu tout d'abord pour neuf départs. Mais ceux-ci pourraient être suivis de licenciements économiques début 2017 pour éviter que l'association ne soit dans une situation de défaut de paiement au printemps prochain. »

► **Source :** [Bretagne vivante](#)

- Emplacement : Accueil > Brèves >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-association-Bretagne-vivante-contrainte-de-se-separer-de-neuf-salaries-a>